

CANTON DE SAINT-VAURY - COMMUNE D'ANZEME

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 avril 2015 sous la présidence de M. FAVIERE Alain, Maire.

Etaient présents : FAVIERE Alain, Maire, BEAUDROUX Nicole, CONSTANTIN Jacques, HIRault Alain, Adjoint, LEMOINE Jean-François, GOIGOUX Frédéric, BARBE Yvette, GRAVE Joëlle, GAUDON Stéphane, RENON Ghislaine, GUITTARD Viviane, HENRI Renée, DUCHER Josette.

Excusé : MAGNON Pierre

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2014

Les résultats du compte administratif 2014 sont approuvés à l'unanimité des membres présents:

Dépenses de fonctionnement : 586 517,50 €	Recettes de fonctionnement : 753 960,68 €
Dépenses d'investissement : 119 882,96 €	Recettes d'investissement : 111 722,37

Les résultats du compte de gestion 2014, identiques à ceux du compte administratif, sont également approuvés à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les taux d'imposition pour l'année 2015 (identiques aux taux de 2014) : Taxe d'habitation 9,21% ; Foncier bâti 11,08% ; Foncier non bâti 43,53%

BUDGET 2015

Monsieur le Maire propose le budget 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement 599 474 € ; Section d'investissement 696 460,59 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget 2015.

ADHESION DES COMMUNES DE GENTIOUX PIGEROLLES ET ROYERE DE VASSIERE AU S.D.I.C. 23

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte l'adhésion au syndicat intercommunal pour le développement de l'informatique communale (S.D.I.C. 23) des communes Gentioux Pigerolles et Royère de Vassivière.

DEMANDE DE SUBVENTIONNEMENT POUR LES VOYAGES SCOLAIRES DES COLLÉGIENS DE LA COMMUNE

Suite à la demande de participation financière, pour diminuer la participation des familles, déposée par:

- Le collège Louis Durand à Saint-Vaury pour un séjour en Angleterre pour les élèves de 4^{ème} du 9 au 13 juin 2015, dont un enfant de la Commune participera à ce séjour. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte d'accorder une subvention de 60 € au collège Louis Durand (collège de secteur).
- Le collège François Dolto à Châtelus-Malvaleix pour un séjour en Angleterre pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège du 14 au 19 mars 2015 dont un enfant de la Commune a participé à ce séjour. Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 1 abstention, accepte d'accorder une subvention de 60 € au collège Françoise Dolto (section n'existant pas au collège de secteur).
- Le collège Marc Bloch à Bonnat pour un séjour en Irlande du 18 au 25 avril 2015, dont un enfant de la Commune participera à ce séjour. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte d'accorder une subvention de 40 € au collège Marc Bloch (hors collège de secteur).

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE D'ANZEME POUR UNE CLASSE DE DECOUVERTE

Suite à la demande de subvention de Mme MEDEAU, Directrice de l'école d'Anzême, pour aider au financement d'une classe de découverte à Saint-Palais sur mer du 15 au 19 juin 2015 pour la classe de cycle 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention de 60 € par élève, la somme de 1 080€ sera donc versée à la coopérative scolaire d'Anzême.

RAPPORT ANNUEL 2013 DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EVOLIS 23

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2013 de l'assainissement collectif établi par EVOLIS 23. Ce rapport est consultable en libre accès à la Mairie.